



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 25 mai 2009***  
**D - 20090288**

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/05/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 25 mai Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN (*présent à partir de 16 h*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE (*présent jusqu'à 17h30*), M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET (*présente à partir de 16h15*), M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent à partir de 18h25*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Alexandra SIARRI, Mme Béatrice DESAIGUES,

## ***Adhésion de la Ville de Bordeaux à l'association Alliance Villes Emploi. Décision. Autorisation.***

M. Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a souhaité, au travers de la Maison de l'Emploi, du PLIE et de la Mission Locale axer ses efforts en faveur de l'emploi.

Ces trois structures, répondant aux besoins de publics variés (entreprises, jeunes demandeurs d'emploi ou publics éloignés de l'emploi), ont prouvé leurs capacités à faciliter leur insertion.

L'Alliance Villes Emploi, association créée en octobre 1993 regroupe les collectivités territoriales, communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ainsi que leurs outils territoriaux de développement de l'insertion et de l'emploi, les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

L'Alliance Villes Emploi réunit les élus, Maires, Maires Adjointes, Présidents et Vice-présidents des EPCI, de toute obédience politique, sur le thème de la lutte contre le chômage, de l'insertion et de l'emploi ainsi que les directeurs des Maisons de l'Emploi et des PLIE.

C'est un creuset d'expériences à partager, une vitrine de cette volonté d'initiatives des collectivités territoriales, et une force d'entraînement de tous les élus locaux pour le développement de l'insertion et de l'emploi, présidents des Maisons de l'Emploi et présidents des PLIE.

Elle pour mission de :

- représenter l'ensemble des Elus locaux et communautaires, délégués à la formation, à l'insertion et à l'emploi, Présidents des Maisons de l'Emploi et des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi
- créer un réseau d'échanges, de rencontres sur des initiatives prises au niveau local dans les domaines de l'emploi et de la formation, de l'insertion.
- développer les démarches de mutualisation des innovations et de transferts des compétences.
- contribuer à la professionnalisation des acteurs locaux.
- faciliter l'information, de chacun des acteurs par la constitution de données thématiques.
- s'affirmer comme partenaire des pouvoirs publics sur le terrain de l'emploi et de l'insertion.
- relayer l'échelon national et l'échelon européen par des propositions et des initiatives.

Au regard de l'intérêt de cette mission pour notre politique en faveur de l'emploi, il est proposé d'adhérer à l'association Alliance Villes Emploi.

Le montant de l'adhésion pour une collectivité locale est lié au nombre d'habitants et calculé comme suit :

Nb d'habitants x 18,29 €/1000, soit pour Bordeaux  $235.878 \times 18,29 / 1000 = 4.314,20$  euros.

Aussi, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- faire adhérer la Ville de Bordeaux à l'Alliance Villes Emploi,
- désigner un représentant de la collectivité pour y siéger,
- verser le montant correspondant, soit 4.314,20 € sur le budget de l'exercice en cours, fonction 9, sous fonction 94, nature 6281.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 mai 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Josy REIFFERS**  
**Adjoint au Maire**